

HORIZONS

Q U O T I D I E N N A T I O N A L

JEUDI 3 OCTOBRE 2013 - 27 DHOU EL QI'DA 1434 - N° 5010 - PRIX 10 DA

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Plus de 127 tonnes de résine de cannabis saisies en huit mois

Plus de 127 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les 8 premiers mois de l'année 2013, a-t-on appris auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). «Au total, 127.098,875 kg de résine de cannabis, 293,968 g de cocaïne et 172,7 g d'héroïne ont été saisis durant les huit premiers mois de l'année en cours (janvier-août) à l'échelle nationale», a indiqué le directeur général de l'ONLDT, Mohamed Zouggar, dans un entretien à l'APS. Se référant à un bilan global des services de lutte contre la drogue (Douanes, Gendarmerie nationale et DGSN), M. Zouggar a souligné que cette quantité de résine de cannabis saisie durant les 8 premiers mois de l'année 2013, «est énorme», la qualifiant de «phénomène assez inquiétant». Le directeur de l'ONLDT a précisé que les drogues dures saisies (cocaïne et héroïne) «se limitent à des grammes». M. Zouggar a souligné que «toute la quantité de résine de cannabis, qui représente la plus grande quantité des drogues saisies, nous vient du pays voisin, le Maroc». Par ailleurs, M. Zouggar a assuré que ces quantités saisies

renseignent sur «les efforts colossaux déployés par les trois services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en matière de lutte» contre ce fléau. Par la même occasion, il a souligné l'«importance de la vigilance» dans le but de réduire l'offre et la demande de la drogue», mettant en exergue le rôle de toute la société dans la lutte contre ce phénomène. Le même responsable a relevé également la saisie, durant les huit premiers mois de 2013, de 764.133 comprimés de substances psychotropes de différentes marques, dont 225 ampoules, 127 flacons et 94 boîtes. Dans le cadre de la lutte contre la drogue par les services concernés, 12.759 individus ont été interpellés durant la même période pour des affaires liées ce fléau (détention, trafic et commercialisation), dont 48 étrangers», a relevé M. Zouggar. Par ailleurs, il a indiqué que durant le premier semestre (janvier-juin) de l'année en cours, 3.393 toxicomanes ont bénéficié d'une prise en charge médicale, dont 410 hospitalisations (centres de désintoxication et centres intermédiaires de soins). Il a encore précisé que durant le premier semestre de cette année, 7.467 affaires ont été traitées par la justice impliquant 8.865 hommes et 55 femmes qui ont été poursuivis pour détention et consommation de drogue, alors que 1.948 affaires liées au trafic et à la commercialisation de drogue ont été traitées, mettant en cause 3.395 hommes et 46 femmes. «L'Algérie a toujours mené une politique de prévention et de lutte contre le trafic de drogue afin de préserver et de protéger la population de ce fléau», a-t-il souligné.